



## Bulletin politique

## Un accord anglo-russe

L'Angleterre, grâce à l'habileté diplomatique de son souverain, qui s'est manifestée ces temps-ci avec une extraordinaire activité, est en voie de rallier à elle toutes les nations par des traités et conventions de bonne entente. On ne peut que s'en réjouir pour la paix du monde.

On annonce aujourd'hui que les pourparlers engagés avec la Russie pour le règlement de certaines questions pendantes concernant la situation actuelle en Asie, viennent d'être clos par une convention qui a été signée par le ministre russe des affaires étrangères et l'ambassadeur anglais à St-Petersbourg.

Bien que l'on ne connaisse pas encore les clauses de ce traité — il ne sera publié qu'après l'échange des ratifications — on est en droit d'attendre qu'il mette fin aux rivalités dangereuses des deux Etats contractants en ce qui touche les possessions asiatiques.

C'est d'une politique très sage. Il faut croire que la Russie, après les dures épreuves qui ont affaibli sa puissance en Extrême-Orient ne demandait pas mieux que de s'arranger à l'amiable avec sa puissante rivale.

Il est à noter d'ailleurs que les sympathies de l'Angleterre qui, au moment de la guerre russo-japonaise, allaient naturellement au Japon son allié, sont dès maintenant acquises à la Russie et, pour mieux sceller l'accord entre les deux nations, le roi Edouard et le tsar se rencontreraient prochainement. Après cette rencontre, on pourra dire qu'Edouard VII a entretenu ces derniers temps de sa politique, tous les souverains des grandes puissances européennes: les empereurs d'Allemagne et d'Autriche, les rois d'Italie et d'Espagne, sans oublier le premier ministre de la France, M. Clémenceau, qu'il a invité dernièrement à déjeuner à Marienbad. Le bon roi Edouard peut, à bon droit, être fier de couronner son œuvre par l'accord avec la Russie. Il n'a pas perdu son temps, tout en prenant son plaisir de voyage.

## A la Conférence de la Haye

A l'occasion de la fête de la reine, M. Nelidoff, au nom des délégués des puissances réunis en conférence, a envoyé à la reine Wilhelmine un télégramme de félicitations, lui exprimant des vœux sincères de bonheur et de prospérité.

La conférence examine la possibilité de terminer les travaux avant le 17 septembre, afin de permettre l'ouverture des Etats généraux à cette date dans la même salle.

Dans une de ses dernières séances, elle s'est occupée des droits et devoirs des neutres en temps de guerre et de la question de l'ouverture des hostilités. Sur ce dernier point, le texte de règlement proposé a été adopté sans discussion et à l'unanimité. Il a la teneur suivante:

« I. Les puissances contractantes reconnaissent que les hostilités entre elles ne doivent pas commencer sans un avertissement préalable et non équivoque, qui aura soit la forme d'une déclaration de guerre motivée, soit celle d'un ultimatum avec déclaration de guerre conditionnelle.

« II. L'état de guerre devra être notifié sans retard aux puissances neutres et ne produira effet à leur égard qu'après réception d'une notification qui pourra être faite même par voie télégraphique. Il est du reste, entendu que les puissances neutres ne pourront invoquer l'absence de notification, s'il était établi d'une manière non douteuse qu'en fait elles connaissent l'état de guerre.

Il est à remarquer que l'idée d'établir un certain délai entre la rupture des relations diplomatiques et l'ouverture des hostilités, mise en avant par la délégation néerlandaise et soutenue par le colonel Michelson (Russie), n'a pas été admise. La fixation d'un tel délai n'a pas paru conciliable avec les exigences militaires que proposait la délégation française.

On a ensuite abordé la question des neutres; les deux premiers articles réglant les droits et devoirs des Etats neutres sur terre, ont été votés sans discussion. Il est ainsi établi que le territoire neutre est inviolable et qu'on ne peut y faire passer des troupes et des convois appartenant à des belligérants.

Sur le troisième article, visant l'interdiction aux belligérants d'installer sur un territoire neutre une station radio-télégraphique ou tout autre appareil destiné à leur servir de moyen de communication avec leurs armées ou leurs flottes et d'utiliser toute installation de ce genre établie par eux avant la guerre sur le territoire de l'Etat neutre, le colonel Michelson (Russie) a appuyé une réserve visant à spécifier qu'il ne s'agit que d'installations dans un but purement militaire, de services militaires, suivant l'expression employée par M. Beernaert. L'amendement russe dans ce sens est adopté par 31 voix contre 2 et 3 abstentions.

L'article 3 reste réservé.

Ont été adoptés à l'unanimité et sans discussion:

L'art. 4 relatif à l'interdiction de bureaux d'enrôlement sur territoire neutre;

L'art. 5 explicatif des articles 2 à 4;

L'art. 6 dégageant l'Etat neutre de toute responsabilité pour le passage de sa frontière par des individus se rendant isolément aux armées belligérantes;

Et l'art. 7 libérant l'Etat neutre du devoir d'empêcher l'exportation ou le transit d'un matériel de guerre destiné aux belligérants.

Sur l'article 8 se rapportant à l'interdiction aux belligérants de l'usage des câbles télégraphiques ou téléphoniques sur territoires neutres, interdiction à laquelle l'Etat neutre ne doit pas être astreint, lord Reay a fait des réserves de même que sur la deuxième partie de l'article 3 déjà visée par le colonel Michelson. A ce moment M. Tcharykof (Russie) a présenté un amendement sur l'article 3 bis dans le sens qui a été indiqué plus haut. M. Tsudzuki (Japon) a fait observer qu'il y avait des lignes mixtes d'un caractère à la fois militaire et pacifique. Malgré cette observation, l'amendement russe a été adopté par 31 voix contre 2 à 3 abstentions. L'article 8 est ensuite adopté, la Grande-Bretagne se réservant.

On adopte sans discussion l'article 9, qui impose à l'Etat neutre un régime uniforme à l'égard des belligérants.

Quant à l'article 10, d'après lequel des prisonniers de guerre, amenés par des troupes se réfugiant sur territoire neutre, doivent être libérés, le général Yermolof (Russie) fait observer que de cette façon l'Etat neutre favoriserait le retour à leur armée d'un certain nombre de combattants, ce qui paraît contraire au principe de la neutralité. Le rapporteur, de même que M. Carlin (Suisse) et le général de Gündell (Allemagne), lui répondent que les belligérants qui passent ainsi la frontière ne le font que pour échapper à une capitulation qui aurait eu le même effet, savoir la libération de leurs prisonniers. La mesure en question ne constitue donc pas un changement à la situation, changement qui serait imputable au neutre.

Un amendement dans le sens de l'objection du général Yermolof ne réunit que 3 voix sur 34 votants. L'article 10 est adopté, la Russie se réservant.

On adopte enfin le dernier article, qui garantit à l'Etat neutre le droit de défendre sa neutralité, même par la force.

## La réforme agraire en Russie

Le gouvernement russe fait publier par l'Agence télégraphique de Saint-Petersbourg, d'intéressantes données sur les récentes dévolutions de terre effectuées en faveur des paysans. Dans le gouvernement de Poulva, 49 domaines représentant 48,588 déciatines (la déciatine équivalant à 1 ha. 0925) ont été acquis depuis peu par la Banque des paysans, qui s'occupe de les faire lotir en fermes, et qui les vend avec le concours des commissions locales dites de distribution; 2,000 déciatines sont d'ores et déjà aliénées aux mains des agriculteurs de la province. Dans la province de Kasan, plus de cent requêtes ont été formées par des paysans, qui demandent à sortir du régime communalitaire des villages et à se rendre individuellement propriétaires de fermes. Dans le district de Vilna, les habitants de la commune de Dmitrovstchina ont eux-mêmes formé des fermes. A Pensa, le fonds disponible pour la constitution de la petite propriété atteint 6,400 déciatines. Enfin dans le gouvernement de Chersonèse, où le zèle des commissions de distribution leur vaut des éloges de M. Stolypine au cours de l'année écoulée et à apprécier favorablement les résultats obtenus par lui. Il y a un an, en effet, le 25 août dernier, qu'au lendemain de l'attentat anarchiste qui faillit coûter la vie à deux de ses enfants, le ministre russe inaugurerait par l'oukase relatif aux terres d'apanage la série de ses réformes agraires. Les mois suivants, sa politique se dessinait par une série d'oukases et par la publication du règlement sur les commissions de distribution. Elle apparaissait comme composée d'un ensemble de mesures ressortissant à trois ordres d'idées distincts: 1. l'extension du crédit agricole et l'amélioration des opérations de la Banque des paysans; 2. l'accroissement du domaine rural par cession de terres appartenant précédemment à la couronne et par colonisation en Russie d'Asie; 3. l'abolition du régime communalitaire et l'émancipation du paysan par rapport aux sociétés rurales (mir).

De ce vaste programme, la première partie seule est en bonne voie de réalisation; les deux autres n'ont donné jusqu'à aujourd'hui que des résultats ou trop incomplets ou trop imparfaitement connus. C'est sans doute que pour celles-ci les difficultés pratiques sont plus grandes.

## CONFEDERATION

## Les billets de retour

Plusieurs journaux ont annoncé que la direction des C. F. F. aurait mis à l'étude la suppression des billets d'aller et retour.

Cette nouvelle est fautive. L'administration ne pense nullement à prendre une mesure de ce genre, qui n'a été réclamée par personne et qui n'a pas donné en Allemagne les résultats attendus, si bien qu'il est question, dans ce pays, de revenir à l'ancien système.

La suppression des billets d'aller et retour aurait pour résultat une diminution de recettes considérable pour les C. F. F.

## Commission du Code civil

M. le conseiller fédéral Brenner est actuellement à Splügen (Grisons), où il a rejoint la sous-commission de rédaction du Code civil, qui met la dernière main à son travail et arrête les textes définitifs de cette loi importante.

Outre M. Brenner, la commission est composée de MM. Bühlmann, président de la commission du Conseil national; Hoffmann (St-Gall), président de celle des Etats; Huber et Rissel (Berne), rapporteurs, Ruitly, conseiller national (Genève), et Bertoni, avocat (Tessin).

## VALAIS

## Décisions du Conseil d'Etat

Séance du 30 août

Il est porté un arrêté homologuant l'acte de concession par la commune de Nendaz du torrent de Logantzi au-dessous du bisse de Baar et le transfert de la prise d'eau mentionnée à l'article 2 de l'acte de concession du 20 janvier 1906, en faveur de M. Stählin à Aproz-Nendaz.

Il est accordé, sous certaines conditions à la commune de Salvan l'autorisation d'établir une canalisation d'eau sur la route cantonale de Vernayaz à Miévillo.

## Correspondance militaire

Du 88, Pomy, dimanche 1er septembre:

Jeudi et vendredi, le bataillon 88 a exécuté dans la matinée des exercices de combat; ces exercices, suivant les instructions du commandant de bataillon, avaient surtout pour but de développer la mobilité du bataillon, c'est-à-dire de prendre facilement, suivant le cas, toutes les formations adaptées aux circonstances de la situation.

Vendredi matin, le régiment 4 (bat. 10, 11, 88) était rassemblé dans le val d'Arnon, à l'ouest de Fiez pour attaquer les hauteurs de Grandvent qui étaient défendues par une compagnie et le 16e escadron de dragons au moment où l'aile gauche assaillait l'ennemi. Une contre-attaque qui ébranla la ligne de feu, forçant une partie des troupes déployées à changer de front.

Le colonel-commandant de corps d'armée, Techttermann, assistait à l'exercice, qui s'est terminé par une critique fort judicieuse du lieutenant-colonel Feyler.

Vendredi soir, préparatifs de départ de Fiez, qui ne se sont pas faits sans grands regrets.

Comment, en effet, quitter de cœur joyeux un cantonnement où l'on a été si bien reçu; où la population a fait assaut d'amabilité pour être agréable à la troupe? Aussi, est-ce à regret que les officiers et les soldats du 88 faisaient samedi matin leurs adieux à la population de Fiez levée à la diane pour assister au départ de la troupe.

La journée de samedi a été pénible pour nos soldats. Le 4me régiment marchait dans la direction Orge-Vuitboeuf. Le bataillon 88 se déploie à la lisière de la forêt Est de Peney, direction de Châtillon occupé par l'ennemi.

A une heure et demie, la crête en avant de Châtillon est occupée. Ensuite bivouac. A deux heures et demie, départ pour Pomy; arrivée à six heures et demie. Dès son arrivée, la troupe a reçu la soupe; puis elle s'est livrée aux travaux de propreté et a pris possession des cantonnements.

Le soir, au souper des officiers, le major Burgener lit un ordre du commandant de régiment annonçant que le 88e réoccupera mardi ses cantonnements de Fiez. Cette nouvelle est soulignée par une salve d'applaudissements.

Dimanche 6 h. dianté; 7 h. et quart départ pour Cronay où cantonne le 88 pour assister au culte. Le nouvel harmonium Panattier officie. Une vive émotion saisit la troupe lorsqu'au commencement de la messe, graves et solennels s'élevèrent les accords de l'hymne « Sur nos monts, quand le soleil » joué par la musique du 11 et du 88.

L'office divin avait été précédé d'une allocution patriotique prononcée par le colonel Feyler.

Après la messe, retour à Pomy, soupe et décongélation.

Pomy est un village à l'ouest d'une position qui, pendant les 2 et 3 septembre, sera défendue par le 4me régiment et les 1er, 2e et 3e régiments, venant du sud-est, attaqueront.

Depuis une semaine, le génie travaille à défendre ces positions. Obstacles en fil de fer, fossés de tirailleurs, rien ne manque pour arrêter l'assaillant. Durant toute la journée de dimanche, une foule d'officiers et de curieux visitent ces travaux de défense; aussi le village de Pomy, présente-t-il, malgré la pluie, une animation extraordinaire.

Lundi et mardi le 4me régiment occupera jour et nuit les positions, car l'activité de l'assaillant se manifestera surtout de nuit.

Voici quelle est la situation générale de guerre admise pour la manœuvre des 2 et 3 septembre (manœuvre Pomy-Cronay):

Une armée rouge (supposée) a pénétré en Suisse par le Jura et a atteint la ligne Arnez-Orbe-Suscévan-Grandson. Sa colonne de gauche (partie de l'attaque) stationne à cheval de la route Vuitboeuf-Yverdon. Elle a fortement occupé le mont de Chamblon et s'est couverte par des avant-postes sur la rive gauche de l'Orbe.

Une armée bleue (supposée) fortifie la ligne de la Menthe. Son aile droite (partie de la défense), forme un échelon avancé qui occupe le plateau de Pomy, couvert par des avant-postes sur la rive droite du Buron.

L'état-major de la Ire division, chargé de la direction de la manœuvre qui aura lieu les 2 et 3 septembre aux environs d'Yverdon, communique au sujet de cet exercice les renseignements suivants, destinés à orienter le public, spécialement les officiers qui désirent suivre cette manœuvre.

La position fortifiée que défend le colonel d'état-major Schaeck est comprise dans le secteur Pomy-Cronay-Noréaz; elle est dominée par le Montélaz (côte 671 de la carte des manœuvres).

Les troupes de l'attaque, conduites par le colonel Weber, s'avanceront de la ligne Mathod-Chamblon-Grandson et marcheront contre cette position.

Le but de la manœuvre est d'exercer l'attaque préparée d'une position fortifiée.

## Tribunal cantonal

Le Tribunal cantonal a ouvert sa session ce matin lundi; il a de nombreux recours à juger; la session durera, croit-on, six semaines.

## Un „brûleur de dur“

Un ouvrier mécanicien italien, n'ayant pas un sou pour rentrer dans son pays, a imaginé, il y a quelques jours, de faire le voyage de Lausanne à Milan, en se cachant sous un des wagons de la ligne du Simplon. Il avait choisi un express de nuit, afin d'être moins aisément découvert. Jusqu'à Brigue, il ne souffrit pas trop de son incommode position. Dans le tunnel, il eut beaucoup de peine à respirer, à cause de la poussière soulevée par le convoi. Il arriva sans encombre à Domodossola, échappant aux investigations des douaniers, ainsi qu'aux regards des employés chargés de former les trains; mais peu après avoir quitté cette station, il se heurta violemment la tête contre une tringle de fer. Les douleurs que lui causait cette contusion, jointes à son état d'épuisement, l'empêchèrent de quitter de lui-même sa cachette. Ce furent des ouvriers de la gare de Milan, occupés de la visite du matériel, qui le tirèrent de là et le transportèrent à l'hôpital. Dès qu'il sera guéri, il comparaitra devant la justice pour y répondre du délit que commettent ceux qui se nomment vulgairement « brûleurs de dur ».

## Nendaz — Ascension

On annonce que la section des Diablotets du Club alpin fera dimanche, 8 septembre, l'ascension de la Becca de Nendaz. Les excursionnistes coucheront samedi soir à Iséables. La descente s'effectuera sur Nendaz et Riddes.

## Cruelle épreuve

Le jeune Munziger, tué au col de Balme, était un employé des ateliers des C. F. F., à Olten. Il y travaillait depuis dix ans, comme serrurier, et il avait obtenu, non sans peine, un congé de deux ou trois jours, pour faire l'excursion de Chamoni par le col de Balme, qu'il projetait depuis longtemps. Le père de Munziger était un ingénieur qui mourut jeune, laissant dans une situation précaire sa femme et ses quatre enfants.

Deux filles gagnent leur pain à l'étranger comme institutrices. Le fils cadet termine ses études de peinture, après une jeunesse toute de labeur et de privations. Pour l'aider à vivre, la veuve, dont la santé est fort délicate, n'avait que son fils aîné, celui qui a été assassiné. C'était un brave garçon, qui donnait à sa mère tout le produit de son travail.

## Une cause du renchérissement de la vie

Le renchérissement de la vie s'accroît chaque jour: aujourd'hui, c'est la viande, le pain, le chocolat qui hausse; demain ce sera tel autre article de consommation et les ménagères sont désolées; il n'y a plus moyen de vivre, disent-elles.

On a invoqué diverses raisons au renchérissement de la vie. Une des principales provient de l'écart grandissant entre les populations urbaines et industrielles. C'est-à-dire des consommateurs avec celles des producteurs, les cultivateurs du sol.

La statistique fédérale nous dit que dans notre petit pays et dans la dernière décennie, la population totale a augmenté de 400,000 âmes, tandis que la population agricole a diminué de 57,000.

En dix ans, il y a donc une augmentation de consommateurs d'environ un demi-million sans que la production ait augmenté d'une façon sensible. La grande extension qu'a prise ces dernières années l'emploi des machines agricoles, faucheuses, faneuses, etc., a été causée par la rareté grandissante des ouvriers et avec ces machines, on a bien de la peine à maintenir la culture et la production des surfaces agricoles.

Cette diminution de la main-d'œuvre agri-

cole est considérable, car elle a porté non seulement sur le nombre, mais sur la qualité. Il est notoire que la proportion, le pour cent des domestiques et ouvriers de confiance et sachant bien travailler, est bien plus faible qu'il y a cinquante ans. Il en résulte pour ceux qui ont besoin de bras une augmentation considérable d'ennuis, de pertes et de déboires de toute espèce. Cette diminution de la main-d'œuvre enrave la culture intensive et extensive de notre sol. Il y a chez nous encore bien des hectares dont la production pourrait grandement s'améliorer: marais à assainir, terrains éloignés où la construction de bâtiments permettrait une bonne culture. Mais il semble souvent illogique d'employer des capitaux à des améliorations qui ne seront pas rentables, quand on voit dans beaucoup de localités le prix des bonnes terres tomber au-dessous de leur valeur réelle. Aussi, on peut parfaitement soutenir que notre production est à son apogée.

La science est merveilleuse. Elle nous a donné récemment le ballon dirigeable, cette conquête de l'air si longtemps rêvée et qui ouvre des perspectives inouïes. Mais cette science si étonnante aurait un champ d'étude bien plus utile encore: c'est la production chimique et industrielle des aliments. Oh! elle s'est déjà exercée dans ce domaine; mais ses produits sont malsains, c'est-à-dire fraudés. Aussi, pour l'alimentation de l'humanité, il faudra conserver encore longtemps la vieille méthode: cultiver la terre, semer, planter, soigner le bétail; mais il faut beaucoup de travail pour cela. Or si le nombre des consommateurs continue à augmenter et celui des producteurs à diminuer, la vie continuera forcément à renchérir.

## Sion — Etat-civil

Mois d'août

## NAISSANCES

Delgrandi Ida, de Pierre, de Sion. Amherd Bertha, de Fridolin, de Mund. Kuhn Jean Jos, de J. de Sion. Lietti Ph. de Victor de Roverio, Italie. Quennoz Chs Albert, fils de Emilien, de Conthey. Muller Gustave de Heilmann, de Reckingen. Calpini Jacques de Jacques, de Sion. Tobler Hedwige de Jacob, de Heiden (Appenzell).

## DECES

Hœflinger Aloys, de Léonard, de Rothenburg. Guntern Nona, née Gruben, de Bernard, de Biel, 64 ans. Tschoi Emmanuel, de Jean, de Sion, 77 ans. Sartoretti Fanny, de Laurent, de Sion, 9 mois. Pomazz Oscar, de Fabien, de Chamოსon, 1 an. Wirthner Ant. de Jean-Joa. de Blützingen, 62 ans. Varonier Léonie, de Léon, de Sion, 16 mois. de Kalbermatien Jean, de Nicolas, 5 ans.

## MARIAGES

Degaudenzi Joseph, de Armeno, Italie et Mauñi Augusta de Pétenasca, Italie. Rentalrock Guillaume de Munich et Walther Marie, de Dynhard (Zurich). Wicki Louis de Eschzmatt (Lucerne) et Walker Léopoldine de Ried-Brigue.

## Vionnaz — Etat-civil

NAISSANCES

Néant.

## DECES

Fracheboud Cyprien d'Adrien, de Vionnaz, 70 ans.

## MARIAGES

Néant.

## Vouvry — Etat-civil

NAISSANCES

Alberganti Thérèse, de Angelo Pietro Gionné, de Domodossola. Vuadens Hyacinthe Frédéric, de Léon, de Vouvry. Leige, Fernando, de Jean, de Fully. Planchamp Yvette d'Edouard, de Vouvry. Buscaglia Jeanne Marie, de Léon, de Vouvry.

## DECES

Leiger Fernando, de Jean, de Fully.

## MARIAGES

Néant.

## NOUVELLES DES CANTONS

## Argovie

## CHASSE A L'OURS

Vendredi après-midi, vers deux heures, une chasse à l'ours fort émouvante, s'est déroulée dans les rues d'Aarau. Un ours, âgé d'une dizaine d'années, de la ménagerie Holzmaier, qui venait d'arriver par chemin de fer, s'est échappé de la gare aux marchandises, et a parcouru plusieurs rues de la ville, tandis que le public effrayé, s'enfuyait dans les maisons. Un aubergiste a réussi à abattre la bête d'un coup de feu d'ordonnance.

## Genève

UNE FERME INCENDIEE PAR LA Foudre  
La foudre est tombée dans la nuit de samedi, sur une ferme à Cherres, a tué une vache et mis le feu à la maison d'habitation.

La foudre a pénétré dans la cuisine par la cheminée; puis, passant par une lucarne, elle a traversé l'écurie et tué net une vache. En un clin d'œil, la maison était en feu et c'est tout juste si les locataires purent échapper à la fournaise.

Presque tout a été détruit, farrage huit cents quintaux, blé non battu, instruments aratoires.

## ECHOS

GUILLAUME II OFFRE A BOIRE A UN CORPS D'ARMEE

Il existe encore dans l'armée allemande une ancienne coutume, souvenir de l'époque du grand Frédéric. Chaque fois qu'un cours d'une revue un officier tombe de cheval, il doit offrir un

punch à tous ses camarades. L'empereur actuel, auquel ce petit accident est arrivé pendant la grande parade de Hanovre, n'a pas oublié la vieille tradition. A peine relevé, il a dit aux officiers qui l'entouraient : — C'est une plaisanterie qui va me coûter cher. Je suis obligé maintenant d'offrir un punch à tout le corps d'armée. Et voilà pourquoi, ces jours-ci, Guillaume va payer « une impériale tournée » aux officiers du Hanovre.

TREIZE ANS DANS UN BAIN

A l'hôpital de Brunswick (Allemagne), vient de mourir le maçon Ferdinand Schlimme, qui vivait depuis treize ans dans un bain d'eau tiède. A la suite d'une chute, il s'était cassé la colonne vertébrale, et il en était résulté une paralysie complète des extrémités inférieures ; ni la vessie, ni le gros intestin ne fonctionnaient plus.

Schlimme mangeait, dormait et travaillait dans sa baignoire, maintenue à la température de 27 degrés. Il fabriquait des cages et des objets en fil de fer que l'on vendait devant la porte de l'hôpital. Il gagnait ainsi pas mal d'argent, engraisait, prenait bonne mine et se trouvait fort heureux. Il est mort au bout de treize ans de cette vie aquatique, des suites d'une pneumonie.

LES « UNI-JAMBISTES » MARSEILLAIS A PARIS

On sait que deux « unijambistes » marseillais, MM. François Rosin et Emile Carlier, avaient quitté Marseille, il y a quelques semaines, pour venir à Paris, fonder la confédération générale des estropiés français. Ils ont franchi les 400 kilomètres qui séparent la Canebière de la capitale d'un pied léger, et ils sont arrivés à Paris frais et dispos n'ayant éprouvé qu'une légère tasure de leur jambe de bois, dommage facilement réparable. Ils ont été reçus par une délégation d'estropiés parisiens. En dépit de la pluie diluvienne, amputés, culs-de-jatte, paralytiques les attendaient impassibles sous l'averse, depuis plus de deux heures. Comme certains de ceux-ci avaient apporté leurs instruments de travail, c'est aux accords d'une « Marseillaise » jouée par des organes de barbarie que les défenseurs de la cause des estropiés ont fait leurs premiers pas dans la capitale.

Les deux « unijambistes » marseillais sont descendus dans un petit hôtel du boulevard de Grenelle où ils étaient attendus par le fondateur du syndicat parisien, un « zérojambiste » qui avait même organisé une réception en leur honneur.

Pour édifier le public sur les procédés des faux infirmes, les unijambistes feront une série de conférences à Paris. Mais ils comptent aussi faire des démarches auprès des pouvoirs publics pour obtenir que les 85 000 estropiés de France soient efficacement protégés contre les 390 000 simulateurs et mendicants étrangers qui exploitent la pitié publique.

FETES JUIVES

La fête de Rosch-Haschana ou nouvel-an juif a commencé dimanche soir et se terminera le mardi 10 septembre à la tombée de la nuit. Les fidèles célébreront avec solennité l'an 5668 de la création du monde.

La fête de Yom-Kippour commencera le mardi soir 17 septembre. On sait que pendant cette fête, appelée aussi le Grand-Jeûne, ou le jour des expiations, les israélites doivent s'abstenir de toute nourriture et de toute boisson. Ils jeûneront donc du mardi soir au mercredi à la tombée de la nuit.

Nouvelles à la main

Mauvais chiffre. — Alors, nous allons être treize à déjeuner ? — Certainement je n'ai pas de ces antiquités superstitieuses... — Oui, mais nous n'avons que six convits !...

ETRANGER

FRANCE

M. CLEMENCEAU L'AMI DES JOURNALISTES

M. Clemenceau est sans doute l'homme d'état le plus accessible aux interviews des journalistes. Ayant été du métier, il en comprend les exigences. Le trait suivant le prouve. A l'issue d'une séance du Conseil des ministres, tenue samedi à Rambouillet, M. Maujan interrompé par les journalistes, s'était borné à leur dire : « Nos délibérations n'étant pas terminées, nous tiendrons une seconde séance après déjeuner. Je vous renseignera après cette seconde séance. » Mais comme les journalistes traversaient la cour du château, ils ont vu apparaître d'une fenêtre du premier étage, M. Clemenceau, qui avec bonne humeur les a interpellés : — Je puis vous annoncer, a-t-il dit, que tout est bien. — Je dirai même que tout est parfait. Nous avons repassé toutes les dépêches envoyées par le général Drude, et nous avons arrêté le texte du télégramme qui va lui être envoyé. L'accord est complet entre nous. Et comme on lui demandait si le général Drude estimait insuffisants les effectifs qui sont à sa disposition, le président du conseil a répondu : — Comment le pourrait-il, puisque nous lui envoyons tout ce qu'il demande ? Sur une nouvelle question, M. Clemenceau a ajouté : — Après déjeuner, nous tiendrons une nouvelle séance assez courte, — il nous faut en

effet reprendre le train de 2 h. 57, — qui sera consacrée à d'autres questions, car nous en avons fini avec le Maroc.

Comme cette pittoresque conversation se prolongeait et que plusieurs membres du cabinet étaient venus rejoindre M. Clemenceau à la fenêtre du haut de laquelle, il parlait, plusieurs photographes se présentèrent et demandèrent au président du conseil l'autorisation de le photographier. — Mais, comment donc ! répondit M. Clemenceau. Il importe au contraire que la postérité connaisse la nouvelle manière d'interviewer par la fenêtre ; que nous venons d'inventer.

Puis s'adressant en souriant à M. Barthou : — Prenez un air aimable. Et M. Barthou de répondre complaisamment : — Cela, m'est-il possible ? Quand l'opération fut terminée, M. Clemenceau clôtura l'entretien en disant avec une ironique bonhomie : — Enfin, nous voilà passés dans l'histoire !

LA PEINE DE MORT

La France eut naguère sa crise d'humanitarisme. Les « sentimentales », comme on disait joliment aux dix-huitième siècle, avaient mené une campagne contre la peine de mort, et ils avaient convaincu à peu près tout le monde de l'urgence de la supprimer. La Chambre refusa donc de voter les crédits nécessaires à l'entretien des bois de justice, ainsi que ceux affectés aux émoluments de l'exécuteur des hautes œuvres et de ses valets. On ne s'en tint pas là. A Paris, on désaffecta la place de la Boquette, où l'on faisait les exécutions, en sorte que, à l'heure qu'il est, on peut dire que la guillotine se trouve sans lieu.

Mais sous l'impression des crimes de plus en plus fréquents et odieux, un revirement s'est fait. L'opinion publique réclame à hauts cris l'établissement de la peine de mort, dont elle avait obtenu l'abolition virtuelle. Pas une session de cour d'assises ne se clôt que le jury ne mette les pouvoirs publics en demeure de repousser les instances en commutation de peine introduites par les condamnés au dernier supplice. Plus particulièrement, on exige la décollation de Soleiland, l'immonde individu dont on connaît l'exploit. Mais voilà, où faire l'opération ? Et d'ailleurs sur quels crédits payer M. Deibler ? M. Deibler ne travaille pas pour l'honneur.

A DEMI DEVOREE PAR UN CHEVAL

Une paysanne du Meslier, commune de Sourdeval (Manche), après avoir travaillé tout le jour aux champs, se sentant lasse, entra dans une écurie. Le râtelier était plein de foin ; elle l'escalada s'y étendit et ne tarda pas à s'endormir. Cependant le cheval surpris et peut-être agacé s'en prit d'abord aux vêtements de l'intruse puis à ses jambes, à ses bras, qu'il mordit à belles dents. La malheureuse, ne pouvant sortir de son lit d'occasion sans courir le risque d'être dévorée par l'animal devenu furieux, dut toute la nuit se défendre comme elle put contre les morsures, l'écurie étant trop éloignée des habitations pour que ses cris pussent être entendus. Ce fut au matin seulement qu'un domestique de la ferme tira la malheureuse femme de sa fâcheuse situation. Ses blessures sont très graves et l'on craint qu'elle ne reste estropiée.

ITALIE

LES SOCIALISTES SICILIENS VONT ACCLAMER LEUR ROI A MESSINE

On apprend à Rome que les socialistes siciliens se sont donné rendez-vous à Messine pour acclamer le roi d'Italie qui arrivera dans cette ville après les grandes manœuvres du nord. On fait remarquer que le fait n'est pas nouveau, et que, dans d'autres occasions les socialistes ont acclamé leur souverain. Mais les socialistes du continent, et particulièrement le groupe parlementaire socialiste, blâmant sévèrement l'attitude royaliste des socialistes siciliens.

AUX GRANDES MANŒUVRES

Aux grandes manœuvres italiennes, qui ont commencé mardi dans la haute région de Novare, en présence de Victor-Emmanuel III et des officiers étrangers participant cette année les automobiles de la réserve mobilisée en grand. La concentration a eu lieu à Novare ; 150 voitures s'y trouvaient.

On fait aussi une expérience nouvelle ; celles des chiens de guerre. Ils sont spécialement employés au service de la correspondance et des vedettes ; surtout aux avant-postes. Ce sont de magnifiques exemplaires d'une race écossaise, dite coolies.

On critique vivement, dans les milieux militaires italiens, le thème des manœuvres actuelles. On prétend que ces manœuvres ne serviront en aucune façon à l'instruction des troupes, ni surtout au haut commandement, parce que ces manœuvres se déroulent sur le seul point de l'Italie septentrionale où celle-ci n'aura jamais à craindre une guerre.

On ne voit pas trop, en effet, quelle armée pourrait tenter de violer la neutralité suisse, pour traverser ce pays et descendre des Alpes sur Côte et le lac Majeur.

ECROULEMENT D'UN TEMPLE

Le « Secolo » reçoit, de Borgomanero, la dépêche suivante : « Le temple artistique dit du Crucifix de Boco, édifié il y a 70 ans et qui coûtait un million s'est écroulé. » L'infanterie participant aux grandes manœuvres qui était campée aux environs de Boco, a travaillé à l'enlèvement des débris. On craint que quelques étrangers qui ont été vus quelques minutes avant dans les environs du temple puis ont disparu ne soient

ensevelis sous les ruines.

RUSSIE

Mme STOESEL CITEE EN JUSTICE

On lit dans le « Journal de Saint-Petersbourg » : L'épouse du capitaine Routsy, l'un des défenseurs de Port-Arthur, possédait, dans la forteresse, deux vaches et un veau.

En exécution d'une ordonnance du commandant, Mme Routsy fut obligée, avec beaucoup d'autres personnes, de quitter la place. Elle confia ses vaches et son veau à son mari. Le capitaine fut tué aux avant-postes ; la générale Stessel s'instaura de son autorité privée l'héritière du défunt ; elle s'appropriait les vaches et le veau, vendit le lait, et finalement débita les trois bêtes. Pendant le siège, le prix d'une vache était de 600 roubles, celui d'un veau de 200, et selon le tarif d'alors, la générale a dû retirer 510 roubles de la vente du lait. La somme réunie compose donc 1,910 roubles.

La veuve du capitaine réclama cet argent ; la générale fit la sourde oreille. Alors Mme Routsy porta plainte au tribunal d'arrondissement. Mme Stessel fut assignée à plusieurs reprises ; mais jamais il n'y avait eu moyen de lui faire parvenir la citation. Enfin, on réussit à la lui faire accepter, et la somme tant de fois remise va être bientôt payée.

DECOUVERTE DE BOMBES

Près de la maison de campagne de l'archevêque de la province de Viatka, des enfants ont trouvé deux bombes qui ont éclaté. Deux enfants ont été tués et un blessé.

LES MEFAITS DES TERRORISTES

Vendredi, à Lotz, des terroristes ont tué à coups de feu un agent de la sûreté et un soldat dans un tramway. Une patrouille qui passait a riposté et blessé le conducteur du tramway ainsi que trois passants.

On a arrêté cinq hommes armés de revolvers.

CINQ EXECUTIONS CAPITALES

Au cours de cette semaine, cinq terroristes ont été exécutés à la citadelle de Varsovie.

AFRIQUE PORTUGAISE

UNE VICTOIRE

Une dépêche officielle de Mossamédès annonce que les troupes portugaises ont remporté une brillante victoire les 27 et 28 août contre les Cuamatats, près de Musilo, à quelques kilomètres de la forteresse de Rocadas. La cavalerie a effectué une charge contre 7000 indigènes. Dix soldats blancs ont été tués ; deux lieutenants et vingt-neuf soldats ont été blessés. L'ennemi a subi de grandes pertes.

CANADA

UN PONT GIGANTESQUE S'ECROULE

Le nouveau pont de Québec, sur le Saint-Laurent, s'est effondré, le 29 août, au moment où circulaient une locomotive et trois wagons transportant des matériaux de construction. La pile située sur la rive sud a cédé, entraînant la superstructure d'acier sur une distance de 800 pieds avec 85 ouvriers environ dont la plupart ont été écrasés et les autres mortellement blessés. 50 corps ont été retrouvés. Les dégâts sont évalués à un million et demi de dollars. La longueur de l'arche intermédiaire est de 1800 pieds.

Dès que la nouvelle est arrivée à Québec, des trains spéciaux sont arrivés, amenant des médecins, des infirmiers et un matériel d'ambulance, qui se sont rendus promptement sur le lieu du sinistre. La cause de l'écroulement du pont doit être cherchée dans l'imprudence des ingénieurs, qui ont accumulé sur la charpente maîtresse trop de matériaux de construction.

Le nombre des tués est de 80 à 90. Les cadavres ont été retirés des décombres. La plupart des ouvriers sont Américains, au service de la Phoenix-British-Compagnie. Les pertes sont estimées à sept millions et demi. Le pont devait être terminé l'an prochain. L'arche centrale était en construction. Le prix total du pont est de 30 millions de francs.

MAROC

RAISOULI NOMME PACHA

Il se confirme, de source indigène, que Raisouli, délivré des mehallas chérifiennes qui rejoignent Fez, opère une marche en avant dans la direction de Tanger. Le nombre de ses partisans s'accroît sans cesse. Il se trouverait actuellement dans la tribu des Beni-Arros, à la tête de 12,000 montagnards.

On craint que le nouveau sultan Moulay-Hafid, couronné de voir les autorités de Tanger demeurer fidèles à Abd-el-Aziz, ne nomme Raisouli pacha des Djebala, du Fâh et de Tanger. C'est faisant, Moulay-Hafid s'assurerait l'appui des tribus montagnardes et pourrait faire proclamer sa souveraineté dans la grande mosquée de Tanger.

L'approche de Raisouli affole les fonctionnaires chérifiens et inquiète même les Marocains paisibles. Les notables Arabes s'occupent, aussi activement qu'ils le peuvent, d'un projet de constitution d'une garde pour la police et la protection de la ville. Ils ont même sollicité pour cela le concours des Israélites, auxquels ils demandent une somme de deux cent mille pesetas, destinée à armer les habitants de bonne volonté pour assurer la tranquillité de la ville. Mais tous les israélites assez fortunés pour pouvoir souscrire à cette somme, ont refusé de le faire, se disant protégés européens.

L'exode des Européens reprend de plus belle, depuis le départ des troupes chérifiennes pour Fez.

LE COMBAT DU 28 AOUT

Dans l'après-midi du 28 août, les spahis des avant-postes ont signalé à l'est un groupe serré de cavaliers marocains qui avançaient au trot. Le général Drude fit avancer aussitôt de ce côté, deux pelotons de spahis et un détachement de gnomiers, soutenus à gauche par les obus de la « Gloire » et à droite par un détachement d'artillerie de campagne.

Mais avant que ces forces fussent arrivées sur la crête qui domine le camp, les Marocains en prirent possession. L'artillerie pure le feu et les déloge, tandis que les spahis s'élançant à leur poursuite. Les Marocains battent en retraite en grand désordre.

Le combat semblait terminé, on ne voyait plus rien à l'horizon, la « Gloire » avait suspendu son feu. Les spahis et les gnomiers veulent alors rentrer au camp ; en tournant vers le sud-ouest ils sont surpris par un groupe nombreux de cavaliers qui venaient de Tédert. Le feu s'engage, lorsqu'on signale en arrière un retour offensif des cavaliers qu'on avait repoussés. Les spahis et les gnomiers se trouvent ainsi enveloppés par plus de quinze cents cavaliers. Ils se forment précipitamment en carré et tandis que l'artillerie essaye de les dégager à droite, les gnomiers font une charge superbe à gauche. Vers six heures ils rentrent en ordre parfait au camp. Le combat a été sérieux. Il a duré de deux à six heures.

Les pertes françaises sont dix blessés et trois tués. Quatre blessés ont été transportés immédiatement à l'hôpital militaire. Un d'eux, frappé d'une balle au ventre, a dû subir l'opération de la laparotomie et est mort dans la nuit. Les sautes blessés sont à l'infirmerie. Deux des morts sont légionnaires et deux sont des gnomiers.

Il est impossible de dire exactement les pertes des Marocains ; elles sont considérables.

L'ESPAGNE AU MAROC

M. Maura a fait, au sujet de la question marocaine, les déclarations suivantes :

Le rôle et les intentions de l'Espagne sont claires, et ne sont pas un secret. Nous sommes allés sur les côtes du Maroc en vertu du mandat confié à la France et à l'Espagne par la conférence d'Algésiras. Nous avons envoyé quelques bâtiments, des forces peu nombreuses pour collaborer avec la France. Ce n'est donc pas un corps expéditionnaire que nous avons débarqué à Casablanca ; à peine un contingent équivalent à celui de la police qu'on destinait à Casablanca en vertu de l'acte d'Algésiras.

Nous marchons d'accord avec la France ; nos relations avec elles sont excellentes, cordiales, et nous n'avons pas plus qu'elle, dans la question marocaine, d'arrière-pensée de conquête, d'aventures ou de guerre, puisque nous croyons trouver dans l'autorité chérifiennne un appui pour le maintien de l'ordre et de la paix. Il s'est produit à Casablanca des incidents fâcheux qui ont obligé la France à agir plus que nous pour des motifs que nous respectons. Ensuite est venue la proclamation d'un nouveau sultan, dont les actes et les intentions ne nous ont pas été encore communiqués officiellement. Nous ne savons donc si les événements obligeront les puissances signataires de l'acte d'Algésiras à modifier quelques-unes des dispositions de cette convention, mais il ne nous semble pas que pour cela il sera nécessaire de réunir une nouvelle conférence et la chose pourrait se négocier et s'arranger entre les chancelleries. Dans cette hypothèse, on n'aurait plus cette fois à redouter de complications européennes, car les relations entre les puissances signataires de l'acte d'Algésiras du 7 avril 1907 sont des plus cordiales, des plus amicales et toutes semblent approuver la conduite que les circonstances ont imposée à l'Espagne et à la France. Nous ne pensons pas augmenter nos forces sur les côtes du Maroc, les croyant suffisantes, sauf imprévu, pour notre mission de police. Nous ne craignons donc aucune complication actuellement et nous restons dans l'expectative des événements intérieurs du Maroc et toujours d'accord avec la France.

DEPECHE

UNE AUTOMOBILE TAMPONNEE PAR UN TRAIN

Rome 2. — Une automobile dans laquelle avaient pris place Me le marquis des Palacitini, M. Melvano, avocat, deux chauffeurs et plusieurs autres personnes, a été tamponnée, aux environs de Milan, par un train se dirigeant sur Novare. Le choc fut d'une extrême violence ; le marquis et l'avocat furent tués sur le coup et les autres personnes grièvement blessées.

Le réservoir à pétrole ayant pris feu, la voiture fut entièrement brûlée.

UN KRACH FINANCIER A LYON

Lyon 2. — La Société Lyonnaise de Crédit, ayant son siège, 35, rue de l'Hôtel-de-ville est en déconfiture.

Le parquet a opéré hier matin une perquisition. Le directeur est en fuite. On ignore jusqu'à présent le montant exact du passif, mais il est très important.

UN SOUS-PREFET FRAUDEUR

Toulouse 2. — Le sous-préfet de St-Girons

a été pris passant de l'eau-de-vie en contrebande. La nuit dernière, les employés de l'octroi ont arrêté la voiture qu'il conduisait lui-même ; ils y ont trouvé, dissimulés dans un des caissons, trente litres d'alcool.

Cette nouvelle a produit une grande émotion dans la paisible sous-préfecture.

ASSASSINAT D'UN PREMIER MINISTRE PERSAN

Téhéran 2. — Samedi soir Atabé Asson, premier ministre persan a été assassiné de quatre coups de revolver au moment où il sortait du conseil national.

COLLISION DE TRAMWAYS

Paris 2. — Dimanche soir, deux tramways de l'Est parisien sont entrés en collision, à Bondy. Une trentaine de personnes ont été contusionnées et transportées à leurs domiciles.

VAGONS A LA DERIVE

Londres 2. — Un train venait de quitter dimanche soir la gare de Manuel (Ecosse), lorsque deux wagons se détachèrent du convoi.

Aussitôt que l'on s'aperçut de l'accident, le train stoppa, mais les deux wagons dans lesquels se trouvaient 60 à 80 personnes, continuèrent leur marche et vinrent se jeter avec force contre un train stationnaire.

Un grand nombre de vitres furent brisées, quelques voitures endommagées, une vingtaine de personnes furent plus ou moins grièvement blessées.

AVIS

Nous prions nos abonnés qui n'ont pas encore réglé l'abonnement pour l'année 1907, de bien vouloir nous en envoyer le montant dans la huitaine, ou à ce défaut, de réserver bon accueil à la carte de remboursement qui va leur être présentée incessamment.

J'ai demandé aux pilules Pink la guérison Elles m'ont guérie

Mademoiselle Zulma Bolmer, qui habite 23, rue du Champ de Poire, à Vouziers, écrivait dernièrement à M. Gablin :

« J'ai été pendant longtemps, complètement anémique, je n'avais plus de couleurs et j'avais la respiration si courte que, pour rien au monde, je n'aurais pu monter un escalier sans m'y reprendre à plusieurs fois, ou courir d'une seule traite pendant cinquante mètres. J'étais devenue faible et pâle et faisais pitié, tellement j'avais mauvaise mine. Je ne pouvais plus travailler et je ne mangeais plus. Tous les jours, j'avais des migraines très fortes qui m'obligeaient à me coucher. On m'avait indiqué plusieurs médicaments que j'ai pris consciencieusement. Ils ne m'ont rien fait. J'ai pensé à faire la cure des pilules Pink, quand j'ai vu remarqué les nombreux certificats publiés dans les journaux.



Mademoiselle Zulma Bolmer (Cl. Ladot)

J'ai donc demandé aux pilules Pink de me guérir et, effectivement, elles m'ont guérie et bien guérie. J'ai retrouvé tout de suite un excellent appétit, de bonnes digestions, des couleurs. Je suis devenue rapidement plus forte, ai repris bonne mine, et un travail, même pénible, ne me laisse ni oppressée, ni fatiguée. Mes migraines ont complètement disparu.

Le docteur qui disait des pilules Pink : « Ce sont les amies des femmes », avait mille fois raison. Il semble que ce médicament, qui donne si facilement la force, a été spécialement créé pour le sexe faible. A la pauvre jeune fille chlorotique, anémique, à celle, à celle dont on dit en les voyant : « Elle n'a pas de sang », les pilules Pink donnent du sang. A la femme, elles régularisent les époques, et ce moment critique qui, chez beaucoup, est caractérisé par les fièvres souffrances, passe sans douleur pour celles qui prennent les pilules Pink. Enfin, à l'âge critique, les pilules Pink sont indispensables. Tous les organes, déjà usés par pas mal d'années de service, ont besoin de se trouver, à ce moment, en parfait état de fonctionnement. Les pilules Pink les réparent tous. Elles guérissent l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, rhumatismes, migraines, névralgies. Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse MM. Cartier et Jorin, droguistes, Genève. 3.50 la boîte, 19 frs les 6 boîtes, franco.

# ABONNÉS ET LECTEURS

DE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, faites vos achats dans les magasins et chez les négociants qui publient leurs annonces dans ce journal.

## INDICATEUR DU VALAIS

1907-1908

Cet ouvrage complètement remis à jour, paraîtra en Novembre prochain, donnant toutes les adresses des

Négociants Industriels Fabricants

Cette importante publication de première nécessité dans le commerce sera très répandue et consultée; aussi faut-il profiter de cet avantage pour faire une bonne publicité. En conséquence, il est de votre intérêt

### Négociants et Industriels

d'insérer une annonce bien rédigée et pour cela, écrivez à l'Agence LOUIS MAYOR, Genève, qui est à votre disposition pour tous renseignements et devis que vous pourrez désirer.

Publicité Suisse et Etrangère

AUGMENTEZ VOS RELATIONS AVEC LE VALAIS

## Fabrique Suisse d'Accumulateurs, S-A à Olten

Capital action Frs. 500 000.—

### ACCUMULATEURS

de tous genres et de toutes dimensions d'après un système ayant fait ses preuves Grand nombre de batteries installées depuis de longues années à l'étranger

## AVANT

d'acheter vos chaussures demandez prix-courant contenant 450 articles différents

de mon grand stok de chaussures. — Sur demande

il sera expédié à tout le monde gratis et franco.



Pantouffles pour dames, canevas, avec 1/4 talon	N° 36-42	Fr. 2.20
Souliers de travail pour dames, solides, cloués	« 36-42 »	6.80
Souliers de dimanche pour dames, élégants, garnis	« 36-42 »	7.50
Souliers de travail pour hommes, solides, cloués	« 40-48 »	7.80
Bottines p. messieurs, hautes avec crochet, cloués, solides	« 40-48 »	9.—
Souliers de dimanche pour messieurs, élégants garnis	« 40-48 »	9.50
Souliers pour garçons et fillettes	« 26-29 »	4.50

De nombreuses attestations pour envois en Suisse et à l'étranger.

Envoi contre remboursement — Echange franco

H. Bruhlmann-Huggenberger, Maison de chaussures, Winterthour

### Charcuterie de Campagne Vaudoise

Nous expédions par 2 à 5 à 10 kgs. contre remboursement

Saucisses à rôtir	fr. 2.50 le kg.	Lard maigre	fr. 2.20 le kg.
Saucissons vaudois	3.20 " "	Lard gras	" 2 " "
Saucisses aux choux et au foie	2.50 " "	Jambon	" 3 " "

Saindoux pur de porc bidon de 5 à 10 à 20 kgs. à fr. 2.20 le kg.  
S'adresser à MAILLARD à Châtillens Oron, Vaud.  
Rabais par 100 kilos aux négociants.

### LA TISANE FRANÇAISE

reconstituante

#### des Anciens Moines

guérit radicalement toutes les maladies d'estomac, du foie et des intestins; gastrites, dyspepsies, digestions difficiles, etc.

Elle chasse la bile les glaires, les rhumatismes, les vices du sang et des humeurs. Cette bienfaisante, Tisane Française des Anciens Moines composé avec des plantes des Alpes et du Jura est dépurative, laxative, apéritive, antibilieuse fortifiante et antirhumatisme. Approuvée par la Société d'Hygiène de France.

Le flacon (avec brochure explicative) 4.50, par 3 flacons 12 francs. En vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal, DEROUX, pharmacien à Thonon-les-Bains, qui expédie franco. Dépôt à Sion, Pharmacie Pitteloud 316

### 5 à 20 francs par jour à tous

Homme ou dame sans quitter emploi. Travail honorable, placement assuré. Très sérieux. Ecrire à Dupré, 24, rue Monthoux à Genève. 555

### MAISON V. MACCOLINI

Via Cesare Correnti, 7, Milan



### MANDOLINES en palissandre et nacre

Fr. 13, 15.75, 19.75

Qualité extra: Fr. 25, 30, 150

GUITARES; Fr. 7.50, 12, 15 à 100

### Aristons, Flûtes, Clarinettes

Demandez, avant de faire toute commande ailleurs, notre catalogue, No 23 qui est en voyé gratis.

## CÉSAR CALDI

RUE CIRCONVALLATION

### DOMODOSSOLA

#### TANNERIE ET

MANUFACTURE

DE TIGES

Commission en vins; en

flûtes, bouteilles et flâsque

### En 2-8 jours

Les goîtres et toutes grosseurs au cou disparaissent: 1 flac. à fr. 2.20 de mon excellent goit-reuse suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnement et tinnit d'oreilles, 1 flacon fr. 2.20.

S. FISCHER, méd. à Grub Appenzell Rh.-E.) 76

## A nos lecteurs

On ne saurait trop insister sur la valeur commerciale d'une réclamation bien entendue. Les négociants américains l'ont si bien compris qu'ils sacrifient chaque année des sommes énormes à la publicité. Une localité comme Sion, dont l'avenir se dessine chaque jour plus brillant—doit attirer l'attention de tous protecteurs et fournisseurs désireux d'augmenter leur clientèle et chiffre d'affaires. Les annonces insérées dans le

### Journal et Feuille d'Avis du Valais

leur garantissent à cet effet un résultat très appréciable et nous ne saurions assez insister sur une publicité dont le prix modique est presque nul étant donné les services qu'elle rend. Si vous désirez donner une plus grande extension à votre publicité adressez-vous à l'Agence Louis MAYOR à Genève qui est à votre entière disposition pour tous renseignements et devis.

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (22)

## L'IDOLE

— Maria est pourtant bien différente de tous les siens... L'expression seule de ses yeux... Quelle bonté! Quelle franchise! Il y a dans ces yeux un charme troublant.

Son cœur bat violemment et douloureusement.

— Elle est là si près... Et ne plus la revoir! Ne la reverrai-je donc plus jamais.

Il prend le portrait, le regarde fixement, comme s'il attendait une aide, une consolation... Mais l'image demeure étrangère à sa souffrance, elle est froide, sévère... Le vent fait trembler les vitres et hurle dans la vallée. Jacques frémit: près de lui, dans la chambre déserte, il lui semble entendre la voix de sa mère, durant ses derniers jours, et ce faible filet de voix lui répète continuellement, avec insistance:

« Tu ne dois plus la revoir! Tu ne dois

plus l'aimer! Redevenis un honnête homme, comme ton père! »

IX

Jacques est resté toute la nuit dans son cabinet. A force de vouloir, il est parvenu à conquérir un calme relatif et à travailler. Il a dépouillé toute sa correspondance; il achève d'écrire la première partie d'un rapport commencé. En somme, il peut dire qu'en cette nuit-là il a repris sa vie active et laborieuse.

— Les affaires et la politique! Je m'y replongerai corps et âme de façon à n'avoir pas le temps de penser à autre chose... Et si mes amis veulent me faire de nouveau ministre, j'accepterai... Au diable les médecins et leurs ordonnances de repos complet! Tant mieux si je crève!

Il se tourne vers le portrait de sa mère et murmure en affirmant de la tête:

— Du moins, je crèverai... honnête homme.

Aux premières lueurs du jour, il commence à être las, accablé. Il se jette tout habillé sur son lit et s'endort aussitôt d'un sommeil lourd; au bout d'une heure ou deux, il se réveille en sursaut, et balbutie d'une voix étouffée:

— Je ne la verrai plus!

Il se lève se déshabille et se rhabille sans l'aide de son domestique. Il l'appelle plus tard, lui ordonne de faire les malles et retourne dans

son cabinet avec une petite valise dans laquelle il met des papiers, des journaux, des livres, tout ce qu'il lui faudra lire et ce qui lui servira à écrire en voyage. Tout à coup, il entend frapper légèrement.

— Entrez.

C'est Remigia. Elle entre, et s'arrête le dos appuyé contre la porte qu'elle a refermée.

— Vous? s'écrie Jacques étonné. Vous êtes donc guérie?

Il se rapproche et l'observe. Elle a une figure fraîche et rose. Elle est tout en rose, le ruban qui retient la masse de ses cheveux blonds et sa robe de zéphyr un peu courte, laissant à découvrir ses petits pieds chaussés de souliers vernis.

— Oui, oui, vous êtes guérie! (Il lui tend la main; l'autre ne bouge pas, ne lui donne pas la sienne, Jacques sourit.) J'en suis bien content... Pour vous d'abord... et aussi pour moi! J'étais plein de remords. Vous avez été souffrante, n'est-ce pas? Vous avez été tourmentée par ma faute?

Remigia ne répond rien; elle le regarde en restant toujours droite le bras derrière la taille, appuyée contre la porte, Jacques passe un instant dans sa chambre, il renvoie le domestique sous un prétexte quelconque et revient aussitôt, Remigia n'a pas fait un mouvement; il se rapproche d'elle.

— Mimi, dit la jeune fille d'une voix grave, m'a annoncé que vous voulez partir ce matin et que vous teniez à me parler avant votre départ. Me voici. Je vous écoute.

Jacques, avec une douce violence, l'entraîne jusqu'au milieu du salon, devant le canapé.

— Asseyez-vous, ma chère Remigia. J'ai à vous faire un long discours... et très sérieux.

Remigia le regarde un instant, puis s'assoit et le regarde encore, muette, attendant qu'il commence à parler. Jacques reste debout auprès de son bureau.

— Nous sommes deux bons amis, n'est-ce pas?... Ou pour mieux dire, encore, je veux être pour vous comme un père...

Un éclair de contrariété brille dans les yeux de Remigia; elle fronce le sourcil.

— Mais d'abord, continue d'Orea, dites, n'êtes-vous plus fâchée contre moi pour ma colère intempestive d'hier?

— Non.

— Vous m'avez pardonné?

— Oui,

— Bien vrai?

— Je vous ai dit que oui...

Les réponses de Remigia sont brèves et sèches. Elle regarde Jacques, toujours fixement, et lui, voyant ces yeux non plus limpides et pétillants de joie, mais sombres, froids et at-

tentifs, ne sait plus comment débiter. Ce n'est plus la même Remigia. C'en est une autre. Il est tout le vif-argent? Ou est la bruyante et gaie maîtresse de tennis? Ou est là... Oh! comme résonne, à son oreille la voix, caressante, harmonieuse de Maria! Comme il entend répéter intérieurement « la Petite, la Petite »! Il n'appellera plus ainsi Remigia. Ce la lui donnerait trop de tristesse, trop de chagrin... Il se raidit contre l'image si vive, reprend la main de la jeune fille et la caresse doucement.

— Voulez-vous que nous causions un peu d'un de nos jeunes amis... qui est absent?

D'un mouvement vif, Remigia retire sa main: — De Toto?

Elle a un fugitif sourire, puis se contient, lève les yeux au ciel et soupire avec mélancolie:

— Pauvre Toto!

Mais elle n'est plus si sérieuse. Quelque chose du lutin a reparu.

— Et si nous le faisons revenir?

— Comme vous voudrez... Mais je crois que maman ne restera pas longtemps à Villars.

Tant de calme et d'indifférence déconcertent Jacques.

— Répondez-moi franchement: oui ou non, aimez-vous Toto?

— Si j'aime Toto? Comment donc! C'est

mon cousin. Et une si bonne pâte! Brave Toto! dit la jeune fille tout juste comme elle parlerait de Dinn et de Donn.

— Je crois bien que Toto vous aime plus que vous ne l'aimez, dit Jacques.

Remigia se lève brusquement et court à la fenêtre voir si le temps s'éclaircit. Il paraît que non.

— Ah! mon Dieu! quel mauvais prophète que ce M. Trub!

Elle s'assoit sur un fauteuil plus haut et se met à regarder Jacques en balançant une jambe fine dont on aperçoit sous les jupes roses le commencement chaussé d'un bas noir; le petit pied bat le sol avec impatience; la conversation sur Toto manque de charme évidemment. Jacques se penche vers elle, en lui disant plus bas:

— Toto est amoureux.

— De moi?

— De vous.

— C'est de la vieille histoire! Ça toujours été son idée fixe. Je dois ressembler à quelque héroïne de ses chers romans anglais! (Après avoir ri un instant, elle se montre ennuyée.) Ce n'est pas de Toto, j'espère que vous vouliez absolument me parler ce matin avant de partir, comme me l'a dit Mimi?... — Mais si; je voulais vous parler de To-

to... et de vous, du bonheur de Toto et de votre. Il est jeune, il est beau garçon; il vous aime éperdument; vous l'aimez sans aucun doute; que vous fait-il de plus?

— En voilà assez! (Remigia bondit sur ses pieds, mais cette fois avec un geste de violent dépit et en devenant toute rouge.) Ce que vous cherchez ne sera pas. Je lui veux du bien, mais je ne l'épouserai jamais. Un ami, oui; un mari, non! Et puis assez! N'en parlons plus. Excellence, je vous souhaite un bon voyage.

Remigia se précipite vers la porte, la joue en feu, l'œil étincelant; Jacques réussit à l'arrêter.

— Ecoutez!...

— Non!...

La jeune fille courroucée va se réfugier dans l'embrasure de la fenêtre et colle son front contre les vitres.

— Eh bien... (Jacques perd un instant patience). Soit, n'en parlons plus. Mais vous avez tort.

Remigia ne répond ni ne bouge.

Jacques demeure perplexe. « Comment lui expliquer mes idées, mes intentions, sans la froisser dans son amour-propre, dans son orgueil? Je ne peux pas lui dire... de bat en blanc: Avant de répondre que vous ne l'épouserez jamais, attendez de savoir que vous vous,

auriez cinq cent mille francs de dot, et Toto un bon emploi, une sinécure dans la maison d'Orea... Il est certain que si elle se doutait de cela, elle répondrait oui tout de suite. J'aurais peut-être mieux fait d'en parler d'abord à sa mère... » Mais il se rappelle soudain l'œil irrité, les soupirs de la duchesse et en même temps les doutes de Maria, les félicitations de Danna... les accusations de Lucien, et sa perplexité augmentée. « Que pour des raisons à ce caprice de l'Idole pour un barbon; que par amitié pour moi, Maria trouve la chose vraisemblable c'est fort bien; mais moi, moi justement, puis-je donner dans une pareille comédie? » Il hausse les épaules. « Allons donc! allons donc! » Il s'approche de la fenêtre où la jeune fille se tient le front appuyé contre les carreaux, et il l'aborde plus décidé:

— Expliquons nous clairement: pourquoi vous fâchez tant que ça?... Vous mariez quelque raison de le faire si l'on cherchait à vous imposer un mari qui vous déplaît et nous savons bien au contraire que vous l'aimez ce pauvre garçon, ne le niez donc pas!... Et maintenant, permettez moi d'aborder le côté positif de l'affaire. J'en ai le droit; je suis votre allié; je pourrais être votre père... (Jacques éprouvant un embarras délicat à déclarer ses généreuses intentions, cherche ses mots.) Votre sœur pense comme moi.

Remigia se retourne comme une petite fu-

rie:

— Je ne veux rien et je n'accepterai jamais rien de ma sœur. Sachez-le bien, tous les deux « vous, deux... »

Jacques a reçu un coup. La façon dont Remigia a dit « vous deux » l'a frappé au cœur; il ne peut soutenir le regard aigu comme une lame qu'elle fixe sur lui; il détourne un instant les yeux et se demande en frissonnant: « Aurait-elle deviné? »

Remigia continue, pâle, menaçante:

— Ma sœur... Elle! toujours elle! Je sais bien pourquoi elle voudrait me faire épouser Toto!... C'est elle qui vous a mis en tête de faire ce mariage... parce que... je sais bien pourquoi!

— Alors, puisque vous connaissez vous ce motif secret, vous seriez bien aimable de me l'apprendre.

— A vous?... Je ne vous le dirai jamais!

Jacques commence à être très énervé; il est incapable de dissimuler plus longtemps; il se campe devant Remigia; il élève la voix;

— Je ne suis pas l'homme aux équivoques et aux sous-entendus. Je les déteste, et j'ai horreur de ceux qui en usent. Je vous ai déjà dit: Expliquons-nous clairement, je vous en prie encore, et à présent, je vous l'ordonne.

Remigia résolue, à son tour, prend aussi un ton plus haut, mais sa voix tremble légèrement:

(à suivre)